

Communiqué de Presse

Redressement de la société Air Sénégal International

Mise à disposition de deux Boeing de Royal Air Maroc à Air Sénégal International
A partir de septembre 2008

Le Conseil d'Administration d'Air Sénégal International s'est réuni ce jour, 23 juillet 2008, et a notamment examiné l'évolution des résultats de la société au 31 décembre 2007.

A l'issue de cette réunion, les Représentants Permanents des deux Associés, Messieurs Maniang FAYE, également Président du Conseil d'Administration, et Abderrafia ZOUITEN ont tenu à exprimer leur satisfaction quant au bon déroulement des travaux de cette réunion, marqués par un esprit de sérénité et de solidarité autour d'objectifs communs de développement et de pérennité de la Compagnie Nationale Sénégalaise.

Les résultats acquis au terme de l'exercice 2007, en nette amélioration par rapport à l'exercice précédent, témoignent de l'efficacité du plan de redressement mis en place depuis avril 2007 et attestent de la solidité des fondamentaux de l'entreprise, en dépit d'un environnement hautement concurrentiel, aggravé par la flambée inédite du prix du carburéacteur.

Au nom du Conseil d'Administration, ils ont déclaré d'une même voix l'expression de leur foi dans les perspectives de développement futur de la société et ont tenu à remercier l'Autorité de Tutelle de la confiance renouvelée à Air Sénégal International, notamment par l'octroi de l'exclusivité de la réalisation de l'opération Pèlerinage 2008.

Le Conseil d'Administration a également salué l'appui constant apporté par Royal Air Maroc à la continuité de l'exploitation de sa filiale sénégalaise par la mise à disposition de deux avions qui viendront renforcer la flotte d'Air Sénégal International à l'automne 2008, en remplacement de deux B 737-700, en fin de location.

Enfin, le Conseil d'Administration a rendu hommage au management et l'ensemble du personnel d'Air Sénégal International dont les efforts et la persévérance, au quotidien, ont rendu possibles ces réalisations et, en conséquence, la préservation et la pérennité de ce bel instrument de coopération Sud-Sud, à l'image de l'exemplarité des liens historiques qui lient les deux pays frères.

Dakar, le 23 juillet 2008.

Signé par Messieurs:

- Maniang FAYE, Président du Conseil d'Administration, Représentant Permanent de l'Etat du Sénégal au Conseil d'Administration de Air Sénégal International ;
- Abderrafia ZOUITEN, Représentant Permanent de RAM au Conseil d'Administration de Air Sénégal International ;
- Cheikh Tidiane SENGHOR, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Artisanat et des Transports Aériens Sénégalais.